

## Éditorial

Campagnes. Si l'année 2019 s'est terminée dans la lutte, 2020 ne nous laissera pas orphelins de combats. Ils seront nécessaires pour contrer les politiques de classe de Macron (réforme des retraites annonçant le déglingage de la protection sociale, privatisation des services publics dont Aéroports de Paris) et son incapacité à répondre aux enjeux de notre monde (évasion fiscale, fraude, impunité des multinationales, climaticide, modalisation et marchandisation). **Ces campagnes sont et seront d'actualité. Le matériel militant pour vos actions est à disposition sur le site : <https://vie-interne.attac.org/campagnes/>**

Convention citoyenne sur le climat. Après les revendications portées par le mouvement des Gilets jaunes, 150 citoyens et citoyennes ont planché sur des propositions pour la lutte contre les **dérèglements climatiques. Alors que Macron s'est présenté comme un « filtre » pour trier entre les mesures acceptables par le pouvoir et celles qui ne le seraient pas, Attac France a publié le 6 mars une contribution et une série de propositions visant à s'affranchir à la fois des petits pas inefficaces et des politiques productivistes et néolibérales qui nourrissent l'aggravation du réchauffement climatique : <https://frama.link/Ue7oQF0n>.**

Échéances militantes nationales. Dans la continuité de ces mobilisations, Attac France lance une Journée de construction collective de nos futures actions. Le 28 mars, se tient une Journée de **construction collective d'un fil rouge pour une transition écologique et sociale.** Son objectif est de combiner trois enjeux. Le premier est un **travail de fond orienté vers la construction d'un imaginaire positif et d'une stratégie pour la transformation sociale et écologique de nos sociétés ;** le deuxième devra incarner concrètement ce travail sur le terrain, avec campagnes et actions. Le troisième doit dessiner les contours de la transformation écologique et sociale nécessaire selon nous, les alternatives et les moyens de les imposer. Trois membres du CA de Attac 92 s'y rendent et en rendront compte.

D'autres rendez-vous sont programmés : les 14 et 15 juin, la Conférence Nationale des Comités Locaux et l'assemblée générale ; du 19 au 23 août, les Universités d'été des mouvements sociaux, à Nantes.

Adhérez ! Le début 2020 est poussif en termes d'adhésions et de ré-adhésions. Ne l'oubliez pas : en ligne <https://france.attac.org/> ou à l'aide du bulletin que vous trouverez en page 10. Bonne lecture !

## Sommaire

<i>Privatisation de l'aéroport de Toulouse</i> .....	2
<i>Le procès du traitre</i> .....	4
<i>Il faut sauver Julian Assange !</i> .....	7
<i>Mon engagement pour Bernie Sanders</i> .....	8
<i>Le nouveau conseil d'administration élu le 1<sup>er</sup> février 2020</i> .....	9
<i>Organisation d'Attac 92 et bulletin d'adhésion</i> .....	10

Garantir et améliorer le financement des retraites et de **la protection sociale, c'est possible**

A l'heure où l'attention est focalisée sur l'épidémie du coronavirus, où le personnel hospitalier est sur le pont, le gouvernement profite de la situation pour passer en force et **utiliser l'article 49-3 de la Constitution.** Après la matraque, **c'est profondément scandaleux.** L'examen du texte contre le système de retraites va se poursuivre au Sénat au printemps ; l'opposition doit se poursuivre dans la rue tout le printemps, d'autant plus fortement que les alternatives existent : il est possible de



financer et d'améliorer le système actuel. Il faut mettre un terme aux niches sociales, multiples dispositifs d'allègements et d'exonérations de cotisations sociales au profit des entreprises (au moins 90 milliards d'euros en 2019). Il faut améliorer la répartition de l'impôt et renforcer la lutte contre l'évasion et la fraude fiscale, et établir l'imposition des revenus financiers au barème progressif comme pour n'importe quel salarié ou travailleur indépendant. Ces nouveaux moyens permettraient de réduire les inégalités et d'améliorer le financement de l'action publique, tout comme le financement des régimes de retraite et donc le niveau global des pensions.

<https://frama.link/7Qe3Y2eS>

# Privatisation de l'aéroport de Toulouse : l'État entre corruption et mensonge ou pourquoi fallait-il soutenir le référendum sur la privatisation d'Aéroports de Paris

Celles et ceux qui se sont désintéressés du projet de privatisation du *Groupe Aéroports de Paris* auraient bien dû tourner leur regard vers un précédent particulièrement éclairant : la cession au privé de l'aéroport de Toulouse-Blagnac. Cette opération réalisée en 2014 sous le quinquennat de François Hollande et confiée à son ministre des Finances, un certain Emmanuel Macron, réalise la performance de concentrer les pires tares du capitalisme contemporain : mépris de l'intérêt général, spéculation, mensonges, pactes secrets, corruption...



## Société écran

En 2014, à la surprise générale, 49,9 % des actions de la société ATB (Aéroport Toulouse-Blagnac) est cédé pour 308 millions d'euros à un consortium sino-canadien composé du groupe chinois *Friedmann Pacific Investment*, implanté dans une multitude de paradis fiscaux, et de la société de transports et travaux publics, la *SNC-Lavalin Inc.*, déjà radiée pour dix ans par la Banque Mondiale (BM) en raison de graves faits de corruption. La sanction, rarissime, lui interdit de participer aux appels d'offres lancés par la BM. Pourtant, début 2015, *Friedmann Pacific* se débarrasse du canadien devenu trop compromettant. Avec un autre partenaire chinois, *Shandong Hi Speed Group*, il crée un nouveau consortium, baptisé *Symbiose*, qui, par l'intermédiaire d'une filiale française, *Casil Europe*, va détenir les parts de l'aéroport. Mais surprise, le 17 mai 2015 le président - directeur général de Casil, le chinois Poon Ho Man, accusé de diverses malversations

par les autorités chinoises et hongkongaises, disparaît ainsi que sa compagne Christine. Selon la banque de données sur les entreprises *Société.com* il est immédiatement remplacé par un dénommé Wei Zhang. Toujours selon les mêmes sources, Casil Europe n'emploie qu'une ou deux personnes, et réalise en 2017 comme en 2018 un chiffre d'affaire égal à ... zéro. Il s'agit de toute évidence d'une coquille vide, d'une « société écran », utilisée pour un simple montage financier ou/et juridique.

## Pacte secret

De leur côté, la région Occitanie, le département de la Haute-Garonne et la ville de Toulouse détiennent 40 % des actions et l'État 10,1 %. Ce partage du capital permet à Emmanuel Macron d'affirmer que la collectivité conserve la majorité des parts et donc le contrôle de l'aéroport. En fait, il s'agit là d'un énorme mensonge. En effet l'État a signé un « pacte d'actionnaire » secret avec le consortium privé dans lequel il s'engage « à ne pas faire obstacle à l'adoption des décisions prises en conformité avec le projet industriel tel que développé par l'Acquéreur dans son offre et notamment les investissements et budgets conformes avec les lignes directrices de ces offres ». Conclure un tel pacte avec les actionnaires publics aurait été plus conforme à l'intérêt général. Au lieu de cela, c'est *Symbiose*, actionnaire minoritaire, qui possède en réalité les pleins pouvoirs, pouvoirs dont il ne tardera pas à user largement en s'octroyant des dividendes colossaux. Car la gestion de l'aéroport s'avère très rentable (un peu plus de dix millions d'euros de bénéfice net par an) et les réserves destinées à de futurs développements ou à faire face à un accident grave sont confortables : plus de 57 millions d'euros au moment de la privatisation en 2014. Entre 2016 et 2018, *Symbiose* va faire voter, avec la bénédiction de l'Agence des participations de l'État (APE), dirigée par Martin Vial le conjoint de Florence Parly l'actuelle ministre des Armées, la distribution de 44 millions d'euros de dividendes, dont 25 →

millions prélevés sans aucune justification sur les réserves. Le pillage ne fait que commencer. En **janvier 2019, quatre ans seulement après l'achat des parts**, *Symbiose* annonce son intention de **revendre sa participation dans l'aéroport de Toulouse pour 500 millions d'euros au groupe de travaux publics Eiffage.**

Le scandale se décline en trois points, résumés en trois questions. Est-il **tolérable qu'un bien public soit utilisé pour une opération financière qui relève de la pure spéculation et est dépourvue de toute logique industrielle ? Sachant, de plus, qu'une telle plus-value (près de 200 millions d'euros) réalisée en l'espace de quatre années seulement démontre à l'évidence que la vente de 2014 n'était qu'une braderie comme cela se produit le plus souvent lors de la cession au privé de biens publics.**

Est-il **tolérable que l'État ait accepté, comme cela semble être le cas, de signer un nouveau « pacte d'actionnaire » en faveur d'Eiffage cette fois. Si cette disposition n'avait pas été renouvelée, le montant de la vente aurait mécaniquement été minoré au détriment de Symbiose.**

Est-il tolérable de laisser se constituer de gigantesques oligopoles qui, comme par ailleurs *Vinci*, **bénéficient à la fois de concessions autoroutières et aéroportuaires : Eiffage a déjà pris le contrôle des autoroutes Paris-Rhin-Rhône (APRR), de l'aéroport de Marseille-Provence et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 de l'aéroport de Lille-Lesquin. Étrangement l'Autorité de la concurrence a autorisé sans problème ces opérations. Enfin le fond d'investissement vautour Blackrock détient une part non négligeable (10,68 %) du capital d'Eiffage.**



## Illégitimité

On peut légitimement s'interroger sur les motivations qui ont poussé Emmanuel Macron à s'engager dans un tel cloaque. Quelles instructions a-t-il reçues de la part de l'oligarchie dominante dont on réalise jour après jour qu'il n'est que l'exécuteur des basses œuvres ? S'agissait-il, dès 2014, de tester sa docilité à obéir aux directives de ses commanditaires en vue de l'octroi d'un soutien sans faille à sa candidature à la présidence de la République ? Quoi qu'il en soit depuis son élection, le gouvernement est secoué par de multiples scandales dont le moindre n'est pas la mise en examen pour « prise illégale d'intérêt » de Richard Ferrand, président de l'Assemblée nationale et 4<sup>e</sup> personnage de l'État. Une chose est certaine : un régime dans lequel la corruption, le mensonge, le secret, ne sont plus l'exception mais la règle, ne peut se prévaloir d'une quelconque légitimité...

*Bernard Blavette* □



*Sauf indications contraires les informations contenues dans ce texte proviennent d'articles parus dans la revue en ligne Médiapart sous la plume du journaliste Laurent Mauduit et notamment « Aéroport de Toulouse privatisé : le scandale rebondit avec Eiffage » (12 décembre 2019). Par souci de rigueur, certaines informations ont été confirmées et/ou complétées par la consultation de La Dépêche du Midi, l'encyclopédie en ligne Wikipédia, Le Monde, La Tribune et le site internet de France 3 Régions.*

*Les photos proviennent du site Wikipédia.*

## Le procès du traître

*Une salle d'audience au siège du BEZEF (Bande d'Exploiteurs Zélés Et Friqués).*

*Au mur, derrière les trois juges, une statue représentant la Justice qui soulève discrètement son bandeau...*

Les personnages

*L'accusé, Monsieur LeBosseur-Acharné*

*L'avocat de l'Accusé, Maître Roublard*

*L'avocat du Bezef, Maître Jugépartie*

*Le Président, Monsieur Roue-De-Mes-Deux*

*La deuxième Juge, Madame Nicole Vidéo*

*Le troisième Juge, Monsieur Lécharpe-Rouge*

*L'Accusateur public, Monsieur Quarante-Neuf*

*-Trois*



Le Président, Monsieur Roue-De-Mes-Deux — La séance est ouverte ! Accusé, levez-vous. Nous allons lire le chef d'accusation des faits qui vous sont reprochés.

**L'Accusateur public, Monsieur Quarante-Neuf-Trois** — En fait, ils se résument en deux mots : Embauches compulsives.

**L'avocat du Bezef, Me Jugépartie** — En effet ! Monsieur LeBosseur-Acharné donne un très mauvais exemple à ses collègues chefs d'entreprise, et plonge nombre d'entre eux dans la perplexité, introduisant en eux un doute sur l'excellence de nos préceptes proscrivant absolument l'embauche et encourageant la suppression d'emploi sous toutes ses formes !

La deuxième juge, Madame Nicole Vidéo — Qu'est-ce qui vous a pris, Monsieur LeBosseur-Acharné, d'embaucher comme ça à tour de bras ? Vous avez dépassé le seuil des dix salariés à temps plein, vous obligeant à organiser des élections syndicales, puis des 50, ce qui vous contraint à créer toutes sortes

d'usines à gaz coûteuses en productivité et sapant votre autorité de droit divin !

Monsieur LeBosseur-Acharné (*confus*) — En effet, ce n'était pas très moral, mais que voulez-vous, j'avais des circonstances atténuantes !

**L'Avocat de Monsieur LeBosseur-Acharné, Maître Roublard** — Il faut excuser mon client, il n'a fait ni l'ENA, ni HEC, alors il ne connaît pas les usages...

Le troisième Juge, Monsieur Lécharpe-Rouge — Vous rendez-vous compte que vous avez commis un délit de favoritisme au profit des salariés et au détriment des actionnaires ?

LBA — Mais... Je suis le seul actionnaire de ma boîte alors, j'ai cru que je pouvais le faire... Vous comprenez, j'avais des commandes... (*suppliant*) J'avais besoin d'embaucher ! Au nom de la liberté d'entreprendre !

RDMD — Ne galvaudez pas la Liberté d'Entreprendre, cher monsieur, la Liberté d'Entreprendre, ce n'est pas la Liberté d'Embaucher ! Déjà ce n'était pas très malin, mais embaucher en CDI ! Vous êtes inconscient, ou quoi ? Alors qu'il y avait plein d'autres solutions !

NV — Alors qu'il y a plein de boîtes dans le tiers-monde qui sont prêtes à vous faire ça pour une bouchée de pain ! Tout en respectant la liberté syndicale, naturellement, nous sommes très vigilants là-dessus !

LR — Et les heures sup' défiscalisées, ça sert à quoi, Monsieur LeBosseur-Acharné ?

RDMD — Sans compter les contrats courts, les travailleurs détachés, les intérimaires, les Ubérisés ! Non ! Monsieur donne dans l'archaïsme sociétal comme un vulgaire délégué syndical qui se croit encore au temps du Front Populaire !

LBA — C'est que... Mon père était militant syndical, j'ai été bercé aux chants de mai 68, ça doit être ça... L'hérédité...

QNT — Ne cherchez pas plus loin ! Un patron radicalisé gauchiste à la solde des syndicats rouges comme l'écharpe de notre troisième assesseur, au lieu d'être jaune comme le foulard de la deuxième gauche, je veux dire de la deuxième juge !

Me R. — Il faut excuser mon client ! Il vient de vous avouer qu'il a une lourde hérédité, il faudra en tenir compte !

LR — Monsieur LeBosseur-Acharné, →

→ vous êtes un danger pour la classe patronale tout entière ! Vous laissez croire à toute la société qu'on peut payer correctement les salariés, alors que vous avez sacrifié vos intérêts d'actionnaire !

NV — Monsieur LeBosseur-Acharné n'a que faire du principe de réalité qui lui commande de se tenir toujours du côté du manche s'il ne veut pas prendre lui-même un mauvais coup !

LBA — Mais... Je me suis servi un salaire confortable, et en plus j'ai touché de bons dividendes de mes actions... J'ai changé de voiture et j'ai creusé une piscine... Alors ça ne va pas si mal !

Me J. — N'aggravez pas votre cas ! Et n'oubliez pas que vous allez payer bonbon au fisc, puisque Monsieur n'a pas daigné optimiser sa situation fiscale !

RDMD — C'est un comble ! C'est de la provocation ! Imaginez quand les impôts vont tout lui prendre et le mettre sur la paille ! Quelle



image le patronat français va-t-il présenter aux yeux du monde économique ! Ça ne suffisait pas de Gratos Gohsn et de Déroulons-le-Tapis, martyrisés sur l'autel du talent méconnu et de la Liberté d'Entreprendre bafouée, authentique celle-là !

LBA — Mais... J'ai touché le CICE, comme vous, et c'est venu en déduction de mes impôts... Comme vous. Alors, je croyais que je pouvais embaucher...

LR — Encore !!! Mais c'est une obsession ! C'est une maladie ! Vous voulez que la courbe du chômage s'effondre ? En plus, il paraît que vous les payez plus que le SMIC, et que vous leur réglez rubis sur l'ongle toutes les heures supplémentaires majorées, comme avant la réforme du Code du Travail ! On devrait vous poursuivre pour ça ! Vous ne respectez pas la Loi !

LBA — Que voulez-vous, ce sont des techniciens et ingénieurs qui font un travail de qualité et qui fabriquent des machines inusables... Dans des spécialités difficiles à trouver en plus ! Alors je pensais bien faire en les fidélisant...

Me R. — Veuillez excuser les errements de

mon client ! Il croit que le travail se paie au prix du marché, sous prétexte qu'il a besoin de talents rares et qu'il a peur de les perdre !

LBA — Mais Maître, tout ce qui est rare est cher, c'est vous-même qui ne cessez de le répéter !

Me R. — Pas les salariés, mon bon LeBosseur-Acharné, pas les salariés ! Vous n'allez pas leur manger dans la main quand même ! Ce serait des footballeurs capables de marquer des buts avec un bandeau sur les yeux, je ne dis pas, mais leurs employeurs ont des excuses car ces collaborateurs rapportent des millions en recettes publicitaires ! Mais vous, simple fabricant d'objets utilitaires ! Après toutes les réformes du Code du Travail, vous ne profitez toujours pas de l'aubaine pour baisser le coût du travail ? Ingrat que vous êtes !

Me J. — Ou malintentionné peut-être, à vouloir prouver à toute force qu'on peut payer suffisamment les salariés pour qu'ils n'aient pas besoin des Restos du Cœur pour manger ? Tiens, vous n'avez pas de cœur pour les entrepreneurs, Monsieur LeBosseur-Acharné !

RDMD — Figurez-vous qu'en plus il règle ses fournisseurs sans délai, et sans exiger d'eux de marge arrière ! Il veut notre ruine, ma parole ! Et il se vante de faire des machines inusables ! Et l'obsolescence programmée, monsieur LeBosseur-Acharné, qu'est-ce que vous en faites ? Pensez à l'avenir, pensez à vos enfants, monsieur LeBosseur-Acharné ! Fabriquez des machines déjà obsolètes quand elles sortent de l'usine, et dites à vos ingénieurs d'être un peu moins consciencieux dans leur travail ! C'est que vous les payez trop, Monsieur leBosseur-Acharné, du coup ils se croient obligés de faire un travail de qualité !

LBA — C'est vrai que mes machines sont plus chères que celles de mes concurrents, mais que voulez-vous, les clients me les achètent quand même, car ils savent qu'à terme ils font des économies, alors tout le monde s'y retrouve, le client, les ouvriers, et moi.

LR — Mais c'est de la concurrence déloyale ! Celles et ceux qui ne partagent pas vos convictions idéologiques passent pour des escrocs et des exploiters, et sont accusés de publicité mensongère car ils ne tiendraient pas leurs promesses ! Vous vous rendez compte du mal que vous faites à l'ensemble de la société avec votre manie de vouloir donner des leçons de morale à tout le monde ?



→ QNT — Et les banquiers, monsieur LeBosseur-Acharné, vous y pensez aux banquiers ? Il paraît que votre trésorerie est florissante, que vos ouvriers font des économies et font marcher le commerce ! En plus, il se dit sous le manteau que vous n'avez pas de travailleurs pauvres, même vos femmes de ménage n'auraient pas de problèmes pour payer leur loyer ! Pas un ou une d'entre eux ne dort dans sa voiture ! Comment voulez-vous que les banquiers et les huissiers y trouvent leur compte, s'il n'y a plus de faillis et de surendettés ?

Me R. — Vous comprenez maintenant l'étendue de votre erreur ? Tout cela partait d'un bon sentiment, je veux bien le croire, mais heureusement que le Bezef veille au grain et défend les intérêts de ses adhérents ! Rien ne vaut un bon syndicat pour protéger celles et ceux qui n'ont pas la capacité de se défendre tous seuls, et qui ont besoin d'un avis éclairé pour ne pas se fourvoyer dans le gauchisme égalitariste soixante-huitard qui vous aurait conduit à permettre à vos ouvriers de connaître la sécurité de l'emploi en plus de la prospérité, comme si les Trente Glorieuses étaient encore d'actualité !



Me J. — Mon cher confrère, je n'aurais pas mieux dit !

NV — Comme vous le savez, je suis bien placée pour connaître les dangers d'un syndicalisme ouvrier centré sur ses propres intérêts, au lieu de prendre en compte la dure réalité économique, par un égoïsme catégoriel que j'ai combattu de toutes mes forces en son temps...

LR — Et nous reconnaissons bien volontiers

vos mérites, chère ex-Présidente du Dîner du Siècle !

RDMD — Bon, on en a assez entendu. Monsieur LeBosseur-Acharné, vous avez péché par inconscience, et vous n'avez pas mesuré la gravité de vos actes, votre défenseur lui-même en convient. C'est pourquoi je propose que vous soyez simplement mis en liquidation judiciaire et que vos biens soient vendus pour dédommager vos concurrents que vous avez fortement lésés par vos pratiques outrageusement sociales.

Avant de rendre notre sentence définitive, vous avez une dernière fois la parole. Avez-vous quelque chose à ajouter ?

LBA — Monsieur le Président, j'ai compris toute l'étendue de ma faute, et je demande l'indulgence du Tribunal. En contrepartie, je m'engage à remplir les obligations qui sont les miennes, et à prendre toutes les mesures pour que mon entreprise respecte les usages en vigueur. Tout d'abord, je délocalise le siège au Luxembourg pour bénéficier des dispositions fiscales favorables qui y prévalent.

Ensuite, je fonde une société en Roumanie où mon usine sera délocalisée. Je me sépare des ouvriers français en m'arrangeant pour qu'ils démissionnent, après avoir formé des tâcherons roumains qui fabriqueront des machines programmées pour tomber en panne le lendemain de la fin de la période de garantie. La bonne réputation de ma marque me permettra de continuer à vendre la marchandise à bon prix pendant un certain temps, ce qui boostera mes profits. Après, advienne que pourra !

RDMD — À la bonne heure ! La Cour prend acte de cette déclaration spontanée de repentance. En conséquence des regrets qu'il a exprimés sur son attitude passée et des bonnes résolutions qu'il vient de prendre devant Elle, Elle prononce la relaxe du prévenu. Et Elle souhaite la bienvenue au nouveau membre du Bezef, auquel Elle accorde une année d'adhésion gratuite !

NV — Champagne !

DD

André BARNOIN dit Dédé, de Mulhouse (68) voir sur le site : <https://adsv.fr/?p=7454>



Archipel  
des sans-voix

Le journal

## Il faut sauver Julian Assange !

Pour avoir permis des révélations majeures sur les guerres américaines (tortures, mensonges d'État...), sur les capacités de surveillance généralisées de la *Central Intelligence Agency* (CIA), sur des cas de corruption et de fraudes fiscales, Julian Assange, le fondateur de Wikileaks, fait face aux États-Unis à dix-huit chefs d'accusation dont celui d'espionnage. Il est actuellement détenu au Royaume-Uni dans des conditions contraires aux droits de l'Homme les plus élémentaires, soumis à des tortures psychologiques de tous les instants... Son procès en vue de son extradition vers les USA s'est ouvert le 24 février dernier et se poursuivra jusqu'en mai.



### Deux conditions

Bien au-delà de sa personne, Assange est devenu le symbole d'un droit fondamental : le droit à l'information des peuples souverains, celui de savoir tout ce qui est fait en leur nom par les États. Son extradition signifierait la remise en cause de ce droit.

Si l'extradition est prononcée, ce sera en violation de toutes les conventions internationales. En effet selon la juge Eva Joly, interviewée le 26 février 2020 sur le quotidien en

ligne Médiapart, une personne ne peut être extradée que si deux conditions sont réunies. D'une part, les faits reprochés à l'accusé doivent constituer des délits dans les deux pays concernés, extradant et d'extradition. Or l'*US Espionnage Act* en vertu duquel les États-Unis poursuivent Assange n'a d'équivalent dans aucun pays d'Europe. Si Assange est extradé, cela signifiera que la loi étasunienne s'applique aussi au Royaume-Uni. D'autre part, l'accusé doit bénéficier à coups sûrs d'un procès équitable dans le pays d'extradition. C'est loin d'être le cas aux USA où le président Trump a même déclaré qu'Assange mériterait la peine de mort.



### Pétition

Cela est tellement vrai que la Commissaire européenne aux droits de l'Homme, Dunja Mijatovic, a pris nettement position contre l'extradition. Si cette dernière devait être prononcée, il ne s'agirait pas d'un jugement au terme d'une procédure judiciaire, mais d'une décision politique. Assange ne serait pas alors extradé mais « livré » aux États-Unis et c'est malheureusement le cas le plus probable tant la pression des USA sur le premier Ministre britannique, Boris Johnson, est forte. Seule une intervention massive de l'opinion internationale peut sauver Julian Assange et c'est pour cela qu'il est important de signer rapidement la pétition soutenue notamment par Reporter Sans Frontière (RSF), Le Syndicat national des journalistes, La Ligue des Droits de l'Homme et la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme... On peut pour cela se rendre sur le site de RSF qui centralise les signatures pour la France : <https://rsf.org/fr/free-assange>

Bernard Blavette 

## Mon engagement pour Bernie Sanders

On me demande souvent pourquoi un Français milite pour un vieux sénateur américain pour lequel il ne peut pas voter. Ma réponse est toujours la même : je suis persuadé que le monde d'aujourd'hui a besoin d'un leadership américain fort, capable de comprendre les enjeux cruciaux de notre temps et d'impulser une prise de conscience collective à l'échelle mondiale.

### Renverser la vapeur

Trump exerce ce leadership, on en voit tous les jours les conséquences néfastes, et je me dis qu'il est grand temps de renverser la vapeur, radicalement. Bernie Sanders incarne ce changement et je suis sûr qu'au pouvoir il pourrait entraîner le monde dans une dynamique politique et économique vertueuse. Bien sûr les défis à relever sont immenses, mais il n'est plus temps de tergiverser : le modèle de société néo-libéral en cours depuis les années 80 n'est plus soutenable, ni sur plan social, ni sur le plan économique et, par dessus tout, le négationnisme climato-sceptique qu'il engendre représente une menace existentielle pour l'humanité à moyen terme. Bernie Sanders est le seul à s'attaquer frontalement et sans ambiguïté à ces problématiques.

### Équité et solidarité

Avant 2016, Bernie m'était parfaitement inconnu, mais il m'aura suffi de regarder sur youtube un seul de ses meetings de campagne pour être immédiatement conquis par ses idées et sa ferveur militante. Historien de métier et « progressiste » (au sens américain du terme), je fus frappé par la justesse et l'acuité de ses analyses sur les inégalités économiques et sociales - plus tard révélées au grand public par Thomas Picketti -, sur les méfaits de la politique étrangère américaine au XX<sup>e</sup> siècle avec ses coups d'État militaires contre des régimes démocratiquement élus, ses guerres sans fins pour l'accaparement des matières premières, et sur les vertus d'un *green new deal* [ndlr : nouvelle donne verte ou écologique]. Son parcours de militant pour les droits civiques et les (vraies) valeurs socialistes d'équité et de solidarité ne pouvaient que résonner avec mes propres convictions.

### Alternative au néo-libéralisme

Depuis l'élection de Trump, le programme de Bernie est de plus en plus audible pour les

dizaines de millions d'américains qui subissent de plein fouet les ravages du néo-libéralisme : appauvrissement systémique, recul des droits sociaux et syndicaux, montée de la xénophobie et du nationalisme quand il faut bien trouver un bouc-émissaire à la crise, arrogance de l'élite *corporate* [ndlr : qui appartient à telle société, telle famille, tel collectif] et mépris de classe... En France, nous sommes encore relativement protégés, mais la tendance actuelle est à l'alignement sur le modèle néo-libéral qui ébranle nos solidarités et protections, sous couvert de « réformes ». L'Europe, déjà très affaiblie par cette évolution qui a permis le Brexit, est au bord de la discorde, et la montée des nationalismes fait renaître le spectre de la guerre. Il est à craindre que la réélection de Trump en novembre 2020 ne renforce cette tendance qui a déjà occasionné beaucoup de dégâts en favorisant l'arrivée au pouvoir de figures anti-démocratiques (les Bolsonaro et consorts). Comme beaucoup d'observateurs - de gauche - de la vie politique aux USA, je suis persuadé que le succès aux primaires d'un démocrate « modéré » partisan du statu quo conduira à un nouvel échec encore plus sévère que celui d'Hillary Clinton en 2016. Or les USA comme le reste du monde ne peuvent plus se le permettre ! Longtemps considéré comme un *maverick* [ndlr : franc-tireur] de la politique US, Bernie Sanders apparaît aujourd'hui comme le seul espoir d'une transformation profonde de nos sociétés vers un modèle plus juste, plus solidaire et plus responsable. La *political revolution* [ndlr : révolution politique au sens de la suppression forcée d'une structure de pouvoir par un groupe de personnes et la mise en place d'une nouvelle structure de pouvoir] qu'il défend n'est pas une option, mais la seule alternative à une évolution historique mortifère contre laquelle de plus en plus de Français et de Françaises se mobilisent en soutenant le « vieux » sénateur du Vermont.



Laurent Lecomte   
Historien de l'art  
et progressiste



**Nathalie Levray**  
(Clamart)  
Présidente



**Thérèse Villame**  
(Clamart)  
Secrétaire



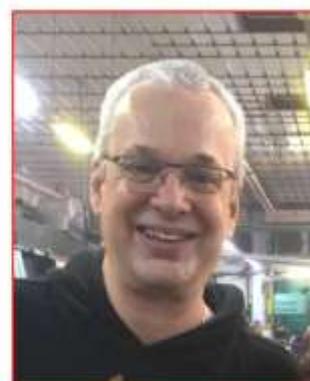
**Bruno Sébilet**  
(Rueil)  
Trésorier



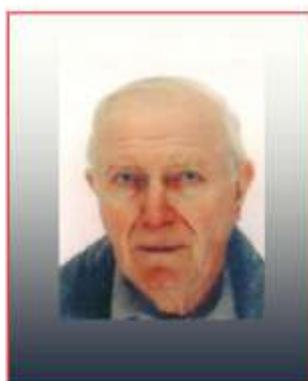
**Jean-Louis Michniak**  
(Colombes)  
Angle d'Attac



**Ferroudja Boudjemai**  
(Nanterre)



**Frédéric Jouvin**  
(Clichy)



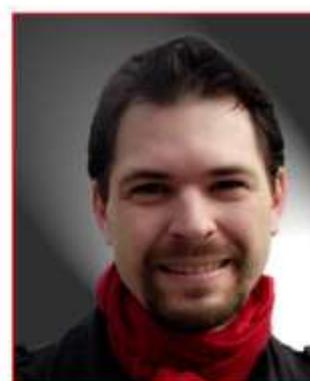
**Jean Quèbre**  
(Clichy)



**Mark Cramer**  
(Clichy)



**Philippe Duchatel**  
(Malakoff)



**Sidoine Corbin Ocelli**  
(Bourg-la-Reine)

ADHÉRER À ATTAC, ÇA FAIT DU LIEN PAR OÙ ÇA PASSE...

[www.france.attac.org](http://www.france.attac.org)



# Organisation d'Attac 92

**Siège social :** chez Nathalie Levray, 20 rue des Groux 92140 Clamart - [attac92@attac.org](mailto:attac92@attac.org)

- Présidente d'Attac 92 : **Nathalie Levray** - [president.attac92@attac.org](mailto:president.attac92@attac.org)
- Secrétaire : **Thérèse Villame** - [secrtaire.attac92@attac.org](mailto:secrtaire.attac92@attac.org)
- Trésorier : **Bruno Sébilet** -
- Webmaster : **Éric Colas** - [web.attac92@attac.org](mailto:web.attac92@attac.org)

**Site internet :** <http://www.local.attac.org/attac92>

- Flux rss : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?page=backend>
- Agenda : <https://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique175>
- Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/Attac-92-2236534953038189/>
- Twitter : <https://twitter.com/92attac>

**Angle d'ATTAC 92, le bulletin d'ATTAC 92 mensuel :**

- Les archives des numéros 6 à 35 sont consultables ici : <http://local.attac.org/ttac92/spip.php?rubrique178>
- Les archives des numéros 36 à 80 sont regroupés dans la rubrique : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique111>
- Les archives des numéros 106 et suivants sont consultables ici : <https://local.attac.org/attac92/>

**S'informer & Agir, le Mag d'Attac 92 trimestriel :**

- Les archives sont consultables ici : <https://local.attac.org/attac92/>

## Groupes de proximité :

Antony : Florence Lauzier, Agnès Gandon, Annette Carayon, François Tonnerieux

Asnières : Guy Rodary, Pierre Gauthrot

Bagneux : Daniel Monteux

Boulogne : Bernard Blavette

Clamart : **Thérèse Villame**

Clichy : Jean Quebre, Karine Henry, Mark Cramer

Colombes : Adda Bekkouche, Jean-Louis Michniak

Courbevoie / Neuilly / La Garenne Colombes : Annie Reynaud, Jean-Paul Vanhoove

Gennevilliers : Nelly Viennot

Levallois : Sophie Maloberti

Mont Valérien / Nanterre : Cyril Pocréaux

Montrouge : Daniel Cordova, Jean-Paul Allétru, Jean-Jacques Langlois



**Adhésion en ligne sur notre site sécurisé :** [www.france.attac.org](http://www.france.attac.org)

*Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.*



## Bulletin d'adhésion 2020

NOM (en capitales) : ..... PRENOM : ..... Homme / Femme (rayer la mention inutile)  
Date de naissance : ..... Profession : .....  
Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....  
Téléphone fixe : ..... Mobile : ..... Mél : ..... @ .....

J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2019 la somme de (comportant l'abonnement de 10 € à *Lignes d'Attac*). *Cochez le montant choisi, en fonction de votre revenu mensuel (si vous ne souhaitez pas recevoir Ligne d'ATTAC, précisez le et retirez 10 €) :*

Tranches de revenu mensuel	de 0 à 450 € : 13 €	de 450 à 900 € : 21 €	de 900 à 1 200 € : 35 €
	de 1 200 à 1 600 € : 48 €	de 1 600 à 2 300 € : 65 €	de 2 300 à 3 000 € : 84 €
	de 3 000 à 4 000 € : 120 €	au-delà de 4 000 € : 160 €	

Il m'est possible d'apporter un soutien complémentaire à l'association : je procède à un apport supplémentaire de .....

J'effectue le règlement (rayer la mention inutile) :

- par chèque bancaire ou postal joint

- par carte bancaire n° : ..... 3 derniers chiffres : ..... date d'expiration : ..... / ..... signature : .....

A adresser par courrier à : Attac France, 21 ter rue Voltaire 75011 Paris. Pour tout renseignement, téléphoner au 01 56 06 43 60

**Citoyen du Monde à Montrouge :**

- Les articles des récents des numéros à partir du numéro 90 dans la rubrique : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique152>
- Les archives de 1 à 89 sont regroupées ici : <https://local.attac.org/attac92/spip.php?article2181>
- Et de nombreuses notes de lecture à lire sur le site : <https://local.attac.org/attac92/spip.php>